

**du 22 mars au 13 avril la France Insoumise co-organise\*une votation citoyenne sur la question du bien commun vital, l'eau.**

Cette consultation ouverte à tous, dès 16 ans, invite à se prononcer sur la question suivante :

« Êtes-vous favorable à l'inscription dans la constitution française du droit à l'eau et l'assainissement, à protéger l'eau et à interdire son accaparement par les multinationales ? »

Il est possible de voter en ligne sur le site [www.eau.vote](http://www.eau.vote) ou sur l'espace public ; les militants de cette cause commune mettront des urnes à disposition des citoyens (marchés, place publique...)

L'eau, bien commun indispensable à l'ensemble du vivant est en danger : pollutions, fuites, accaparement par des multinationales (Veolia, Suez, mais aussi Nestlé, Danone...). surconsommation par des industries prédatrices et l'agriculture productiviste, artificialisation... L'eau vient de plus en plus à manquer. Son cycle est complètement perturbé.

Elle est désormais introduite à la bourse de New-York, le risque que les financiers spéculent sur sa valeur et les écosystèmes est de plus en plus grand !

L'accès à l'eau et à l'assainissement est précaire ou impossible pour des millions de personnes : habitant·e·s ultra-marins pour qui les coupures sont quotidiennes, sans-abris, réfugiés, familles précaires...

Nous voulons inscrire dans la Constitution le droit fondamental à l'eau et à un assainissement de qualité.

L'eau doit être partout gérée en transparence, avec les citoyen·ne·s, en régies publiques, pour en finir avec les multinationales qui font les poches des usager·e·s.

\* France Insoumise – la CNL – Ensemble ! – Génération.s – GDS – Nouvelle Donne – Homme & Nature – Association eau bien commun –PEPS - ACA